



AUDAX D'ALSACE ILLZACH

Vélo Loisir N° 03742



DEMANDE DE LICENCE ET DE COTISATION

Nous vous prions de trouver ci-joint la demande de licence pour 2023

Pour la licence 2023 il est impératif de joindre le talon du QUESTIONNAIRE DE SANTE, ainsi que le talon de l'assurance AXA . Il faudra également indiquer sur la demande les vélos VAE

Pour une première licence, le certificat médical reste obligatoire ainsi que pour le Grand Braquet.

Un test d'effort est conseillé tous les 2 ans.

Au vu de l'augmentation de l'assurance de la licence, l'augmentation de la cotisation passera à 14 €. Par contre la cotisation seule restera à 16 €. **Pour les personnes qui participent au séjour Audax la cotisation sera obligatoire afin de pouvoir bénéficier des avantages consentis au club**

Merci d'en prendre note.

Le président

Francis FRARE

La licence vous sera adressée par Mail après notre saisie. Gardez bien votre identifiant.

